

Le 29 mars 2019

Monsieur le DASEN,

Nous nous permettons de vous contacter en cette période particulière.

La situation est grave et les personnels de l'éducation sont particulièrement mis à l'épreuve.

Depuis le début de cette crise, ordres et contre-ordres se succèdent. Face à la gravité de la crise sanitaire, le ministère et l'administration doivent se montrer plus responsables.

**Nous vivons une crise sanitaire extrême à l'échelle de la planète et nous estimons que la priorité aujourd'hui est cette urgence sanitaire.**

**Dans ce contexte particulier, nous serons toujours vigilant.e.s pour faire respecter les droits des salarié.e.s, de toutes les personnes et notamment les plus fragiles et précaires.**

Premièrement, de nombreux collègues ont fait preuve de solidarité, ont pris des risques et se sont montrés volontaires pour assurer la garde des enfants de soignant.e.s et Sud éducation affirme son soutien à tous ces personnels.

**Nous exigeons qu'ils et elles bénéficient de l'équipement et des mesures garantissant leur sécurité, celle de leurs élèves et globalement celle de la population : masques FFP2, savon, gel, désinfectant, tests, nettoyage des locaux, etc.**

Deuxièmement, nous souhaitons que la mascarade concernant la « continuité pédagogique » cesse et que la priorité soit la sécurité des personnes.

**Nous exigeons que cessent toutes demandes de déplacements de personnes (enseignant.e.s et parents) et d'échange de matériel.**

D'un point de vue légal, faire déplacer des parents pour venir chercher du matériel n'est pas autorisé, les expose à des amendes et expose l'ensemble de la population à des risques de contamination.

Troisièmement, les instances et démarches à venir ne pourront se tenir dans des conditions normales (carte scolaire, mouvement, transmission des dossiers, etc...).

**Nous demandons à ce que cela soit pris en compte avec les adaptations, les moyens et les délais nécessaires.**

**La priorité absolue aujourd'hui doit être de faire en sorte, comme le préconise le 1er ministre depuis le 14 mars de limiter au plus strict minimum les contacts et déplacements de personnes et d'objets et d'assurer la sécurité des personnels tenus d'aller travailler.**

Un courrier interprofessionnel en ce sens est également adressé au préfet.

Aussi, nous sommes aujourd'hui dans l'urgence de la gestion d'une situation de crise mondiale, qui expose davantage les plus fragiles et creuse encore les inégalités.

Nous n'oublions pas nos revendications et qu'avant l'arrivée de ce virus nous étions en période de forte mobilisation.

Et nous n'oublierons pas de demander des comptes sur la manière dont tout cela aura été géré par le gouvernement et l'administration lorsque cela sera le moment.

Veillez croire en notre attachement au service public.